

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce quatorzième jour de janvier 2015 (14/01/2015) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

M. Robert Tessier
M. Jean-François Cossette
Sont absents : Mme Marlène Doucet – M. Robert Doucet – Mme Michelle Bouchard

Mme Marjolaine Guérin

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière est aussi présente.

Résolution 2015-01-001 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé M. Jean-François Cossette
appuyé par M. Robert Tessier
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 03 décembre 2014.
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2014.
5. Correspondance – MDDELCC- Indexation des redevances
Festi-Volant – Représentant
Invitation – Premiers Répondants Lac-aux-Sables
6. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment –Permis
7. Corporation Transport Adapté Mékinac 2015.
8. UMQ – Renouvellement de l'adhésion.
9. Taux de taxe 2015.
10. Taux d'intérêt sur comptes en souffrance et pénalité 2015.
11. Tarifs pour vidange de fosse septique 2015.
12. Renouvellement de la cotisation COMBEQ.
13. Renouvellement de la cotisation ADMQ
14. Renouvellement contrat d'entretien de PG Solutions.
15. Demande de report des travaux de voirie dans le cadre du PAARRM.
16. Demande d'appui Relais pour la vie.
17. Nomination d'un maire suppléant.
18. Augmentation salariale des employés municipaux.
19. Opposition de M. Yvan Horman (Hauteur de haies)
20. Achat ordinateur pour la bibliothèque.
21. Invitation soumission pour piscine du camping.
22. Demande de dérogation à Solifor.
23. AVIS DE MOTION – Règlement plan d'urbanisme
AVIS DE MOTION – Construction
AVIS DE MOTION – Lotissement
AVIS DE MOTION – Émission des permis et certificat
AVIS DE MOTION – Zonage
AVIS DE MOTION – Administratif
24. Présentation des comptes.
25. Varia : Changement taux RREMQ
Signalisation pour motoneiges
26. Période des questions
27. Levée de l'assemblée

-Adoptée-

Résolution 2015-01-002 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 03 décembre 2014.

Il est proposé M. Robert Tessier
appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 décembre 2014 tel que rédigé.
-Adoptée-

Résolution 2015-01-003 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2014.

Il est proposé Mme Marjolaine Guérin
appuyé par M. Guy Dessureault
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2014 tel que rédigé.
-Adoptée-

Résolution 2015-01-004 Correspondance

Le représentant pour le Festi-Volant sera M. Robert Jourdain
Le dépôt de la correspondance est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par M. Robert Tessier.

Résolution 2015-01-005 Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment-permis

Il est proposé M. Jean-François Cossette
appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de décembre 2014.
-Adoptée-

ARRIVÉ DE MADAME MARLÈNE DOUCET : 19 HEURES 03

Résolution 2015-01-006 Corporation Transport Adapté Mékinac 2015.

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin
appuyé par Mme Marlène Doucet
et résolu ce qui suit :

- que la Municipalité mandate la Corporation Transport Adapté Mékinac pour organiser un service de transport adapté sur son territoire en 2015;
- d'adopter les prévisions budgétaires 2014 de la Corporation au montant de 152 549\$;
- d'adopter le montant de la cotisation annuelle de 1155 \$.

-Adoptée-

Résolution 2015-01-007 UMQ- Renouvellement de l'adhésion

Il est proposé par M. Robert Tessier
appuyé par Mme Marlène Doucet
et résolu d'autoriser le renouvellement de notre adhésion à l'Union des Municipalités du Québec en payant la cotisation annuelle au montant 110.38\$
-Adoptée-

Résolution 2015-01-008 Taux de taxe 2015

Il est proposé par M. Jean-François Cossette
appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu de fixer les taux de taxes foncières 2015 comme suit :

- La taxe foncière générale 2015 à 0.77\$ du cent d'évaluation
- La taxe foncière Sûreté du Québec 2015 à 0.10\$ du cent d'évaluation
- La taxe foncière Quote-Part MRC 2015 à 0.11\$ du cent d'évaluation

-Adoptée-

Résolution 2015-01-009 Taux d'intérêt sur comptes en souffrance et pénalité 2015.

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin
appuyé par Mme Marlène Doucet
et résolu ce qui suit :

- de fixer le taux d'intérêt à 10% et la pénalité à 5% sur les comptes en souffrance pour 2015.

-Adoptée-

Résolution 2015-01-010 Tarifs pour vidange de fosse septique 2015.

Il est proposé par M. Robert Tessier
appuyé par M. Jean-François Cossette
et résolu de fixer les tarifs pour vidange de fosse septique 2015 comme suit :

- **service de base** pour vidange de fosse septique de **880 gallons** ou moins par camion standard à 170\$ par évènement;
- **service de base** (accessibilité restreinte à une camionnette) à 350\$ par évènement;
- **service de base** (accessibilité restreinte à un bateau) à 500\$ par évènement;
- **le tarif pour l'excédent de 880 gallons** à 0.20\$ le gallon;
- **tarif seconde visite, urgences et déplacements inutiles** à 100\$ par évènement;
- **tarif modification de rendez-vous** à 50\$ par évènement

-Adoptée-

Résolution 2015-01-011 Renouvellement de la cotisation COMBEQ

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin
appuyé par M. Robert Tessier
et résolu ce qui suit :

- renouveler l'adhésion de M. Robert Jourdain comme membre de l'Association de la COMBEQ;
- autoriser le paiement de la cotisation de \$373.67

-Adoptée-

Résolution 2015-01-012 Renouvellement de la cotisation ADMQ

Il est proposé par Mme Marlène Doucet
appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu ce qui suit :

- renouveler l'adhésion de Mme Sylvie Genois comme membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec;
- autoriser le paiement de la cotisation et de l'assurance au montant de \$735.75

-Adoptée-

Résolution 2015-01-013 Renouvellement contrat d'entretien de PG Solutions

Il est proposé par M. Robert Tessier
appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu ce qui suit :

- renouveler le contrat d'entretien et soutien des applications pour l'année 2015;
- autoriser le paiement des contrats d'entretiens et de soutien des applications au montant de \$5 829.24.

-Adoptée-

Résolution 2015-01-014 Demande de report des travaux de voirie dans le cadre du PAARRM

Il est proposé par M. Robert Tessier
appuyé par Mme Marlène Doucet
et résolu ce qui suit :

- demander au Ministère des Transports un report pour les travaux non exécutés dans les délais prévus;
- de reporter les travaux pour l'année 2015 dans le cadre de la subvention de 10 000\$ (dossier no 0021275-1 – 35045 (04) – 2014-09-09-49).

-Adoptée-

Résolution 2015-01-015 Demande d'appui Relais pour la vie

ATTENDU la demande d'appui de Mmes Lyne Vézina, Micheline Bédard et Marie-France Naud, dans le cadre de la 5^e édition du Relais pour la vie de Hérouxville;
il est proposé par M. Jean-François Cossette
appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu d'autoriser le paiement pour un montant de 50\$ au nom de la Société Canadienne du Cancer.

-Adoptée-

Résolution 2015-01-016 Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par M. Robert Tessier
appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu de nommer Mme Marlène Doucet mairesse suppléante jusqu'au 01 avril 2015.

-Adoptée-

Résolution 2015-01-017 Augmentation salariale des employés municipaux.

Il est proposé par M. Robert Tessier
appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu que pour l'année 2015 l'augmentation salariale des employés municipaux sera de 2.5%.

-Adoptée-

Résolution 2015-01-018 Opposition de M. Yvan Horman (Hauteur de haies)

ATTENDU que suite à une correspondance que la municipalité a fait parvenir à M. Yvan Horman le 04 décembre 2014, lui demandant de se conformer à la réglementation pour la hauteur de sa haie situé au 1225, rue Principale suite à une plainte;
ATTENDU que M. Yvan Horman s'oppose à la demande de la Municipalité de se conformer à la réglementation;
ATTENDU que M. Yvan Horman a déposé au conseil municipal une lettre demandant un droit acquis alléguant que cette haie avait une hauteur de 13 à 15 pieds en 1990;
il est proposé par Mme Marjolaine Guérin
appuyé par M. Jean-François Cossette
et résolu ce qui suit :

- d'accepter le dépôt de la demande de M. Yvan Horman
- le conseil municipal étudiera la demande de M. Yvan Horman.

-Adoptée-

Résolution 2015-01-019 Achat ordinateur bibliothèque

ATTENDU que l'ordinateur de la bibliothèque n'est plus adéquat (Windows XP);
ATTENDU que la soumission de MicroGest Informatique est la plus basse au montant de 1 029.58\$ taxes incluses plus 69.99\$/heure pour l'installation;
il est proposé par M. Marlène Doucet
appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu d'accepter la soumission de MicroGest ainsi que les frais d'installation.

-Adoptée-

Résolution 2015-01-020 Invitation soumission pour piscine du camping

ATTENDU que la piscine du camping municipal a besoin de réparation majeure;
ATTENDU que la municipalité n'a pas le personnel ni les compétences nécessaires;
il est proposé par M. Robert Tessier
appuyé par Mme Marlene Doucet
et résolu de qui suit :

- que la municipalité demande à deux commerçants des soumissions pour la réfection de la piscine du camping municipal.

-Adoptée-

Résolution 2015-01-021 Demande de dérogation à Solifor

ATTENDU la demande de dérogation de Solifor Mauricie, sec datée du 27 juin 2014, autorisant l'abattage d'arbres;

ATTENDU l'avis du comité consultatif d'urbanisme au conseil en date du 27 novembre 2014;

ATTENDU l'avis public émis le 18 décembre 2014;

il est proposé par Mme Marjolaine Guérin

appuyé par M. Robert Tessier

et résolu d'accepter la demande de dérogation pour certificat d'autorisation numéro 2015-00-083 pour des coupes forestières à être réalisées par Solifor Mauricie, sec.

-Adoptée-

AVIS DE MOTION est donnée par Mme Marjolaine Guérin qu'à une prochaine séance du Conseil, il sera présenté un règlement de plan d'urbanisme.

AVIS DE MOTION est donnée par M. Jean-François Cossette qu'à une prochaine séance du Conseil, il sera présenté un règlement concernant la construction.

AVIS DE MOTION est donnée par Mme Marlène Doucet qu'à une prochaine séance du Conseil, il sera présenté un règlement concernant le lotissement.

AVIS DE MOTION est donnée par M. Robert Tessier qu'à une prochaine séance du Conseil, il sera présenté un règlement concernant l'émission des permis et certificats.

AVIS DE MOTION est donnée par M. Jean-François Cossette qu'à une prochaine séance du Conseil, il sera présenté un règlement sur le zonage.

AVIS DE MOTION est donnée par Mme Marjolaine Guérin qu'à une prochaine séance du Conseil, il sera présenté un règlement administratif.

Résolution 2015-01-022 Présentation des comptes.

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de décembre 2014 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période;

il est proposé par M. Jean-François Cossette

appuyé par Mme Marlène Doucet

et résolu que des comptes au montant 57 410.05\$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 57 410.05\$ et qu'ils sont disponible en date du 14 janvier 2015.

Sylvie Genois

Secrétaire-trésorière

Résolution 2015-01-023 Changement de taux RREMQ

ATTENDU que pour se conformer aux exigences de la Loi, l'évaluation actuarielle en date du 31 décembre a été révisée afin de déterminer les taux de cotisation applicables à compter de janvier 2015 au volet à prestations déterminées;

ATTENDU qu'à compter de la première paye qui sera dans le rapport mensuel de janvier 2015 les cotisations requises exprimées en pourcentage des salaires admissibles au RREMQ seront les suivantes : Cotisation des participants 6,500% - Cotisation des employeurs 6,650%.

Il est proposé par M. Robert Tessier

appuyé par Mme Marjolaine Guérin

et résolu d'approuver ces changements de taux du RREMQ.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée et proposé par M. Robert Tessier, appuyé par Mme Marlène Doucet. Il est 19 heures 23.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois, Secrétaire-trésorière